



## ROYAUME DE BELGIQUE

Déclaration Générale de la Belgique

### **Quatrième Conférence de révision du Programme d'action des Nations Unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects**

New York, 18-28 juin 2024

---

Monsieur le Président,

Permettez-moi de vous remercier pour l'excellent travail de préparation de cette conférence de révision du PoA. Le projet de document final que vous nous avez soumis constitue une excellente base de travail pour nos négociations. Le document devra être à la hauteur des défis auquel nous faisons face en ce qui concerne le trafic illicite d'armes légères et de petit calibre et de leurs munitions. Je voudrais également remercier UNODA pour l'organisation de cette conférence ainsi que l'Union européenne qui a soutenu une série d'événements régionaux préalable à nos débats.

La Belgique s'aligne pleinement sur l'intervention qui a été faite précédemment par l'Union européenne et voudrait faire les remarques suivantes à titre national.

Le Programme d'Action des Nations unies sur les armes légères et de petit calibre, ainsi que l'Instrument International de Traçage qui l'accompagne, sont des documents précieux de par leur caractère universel dans la lutte contre le trafic illicite des ALPC. Ces armes illicites constituent des éléments facilitateurs pour d'autres types de trafic comme le trafic de drogue, d'êtres humains, de ressources naturelles mais aussi pour la criminalité organisée, le terrorisme ou l'extrémisme violent.

Les armes évoluent et les moyens de s'en procurer également. Les criminels et les trafiquants profitent des lacunes dans nos législations nationales et internationales pour contourner les contrôles et acquérir des armes qu'ils ne peuvent se procurer de manière légale. Nous devons être à la hauteur de l'enjeu et renforcer nos connaissances techniques au sein du Programme d'Action. Cela passe par des coordinations étroites avec nos services de police et d'enquêtes ainsi que par une interaction avec les industries et la communauté des chercheurs et des ONG qui travaillent sur ces questions. Les problématiques de conversion, de réactivation d'armes, de trafic par voie postale ou via les réseaux sociaux et le dark web méritent toute notre attention.

Puisque les armes évoluent, il faut que nos réglementations techniques sur le marquage, l'enregistrement et le traçage s'adaptent également si nous voulons que le PoA et l'ITI restent des instruments pertinents. Nous avons l'opportunité lors de cette Conférence de Révision de décider de la mise sur pied et des modalités d'un groupe d'experts technique à composition non-limitée (OETEG) qui se pencherait sur les défis que représentent les armes modulaires, les armes dotées d'une carcasse en polymère ou les armes imprimées en 3D. Ce groupe

devrait également évaluer les opportunités que d'autres nouvelles technologies peuvent nous offrir pour lutter contre le trafic d'armes légères et de petit calibre sans oublier les mesures d'assistance qui doivent accompagner ces changements.

Monsieur le président,

Le trafic d'armes est un phénomène complexe, influencé par de nombreux facteurs qui peuvent être sécuritaires, économiques, sociaux ou culturels. Parmi ces facteurs, la question de la demande, et des considérations de genre qui l'accompagne, doit également être analysée. Nous ne pourrions pas combattre un phénomène que nous ne comprenons que de manière imparfaite. Des efforts doivent être entrepris pour collecter des données qui rendent compte de la diversité des motivations des trafiquants et qui apportent plus de réponses sur ces motivations.

Sur ces mots, je voudrais conclure, monsieur le président, en vous assurant du soutien plein et entier de ma délégation pour les travaux de cette Conférence de Révision.